



1. EDITORIAL

L'année 2015 a été l'année de grands changements tant au niveau structurel, qu'au niveau du personnel.

Le 1^{er} trimestre a été marqué par l'audit effectué par la PJJ.

Le 2^{ème} trimestre, le service a dignement fêté ses 50 ans d'existence.

Le 3^{ème} trimestre a été marqué par l'arrivée d'un 3^{ème} Chef de Service Educatif ; le démarrage de la prestation d'AED-R ; le passage de flambeau au niveau de la direction avec le départ à la retraite du Directeur en poste depuis 18 ans et l'arrivée d'une nouvelle direction qui s'inscrit, pour la 1^{ère} fois, dans un pilotage transversal des services d'AEMO et ce à l'échelle du département.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

• Chiffres clés concernant les bénéficiaires accueillis

	2012	2013	2014	2015
AGREMENT	768	768	768	768
CAPACITE INSTALLEE : (723 mes. class + 28 mes. semi-re, d et 7 mes. renf à/c du 1/9/15)	768	768	768	735
NOMBRE DE JOURNEES PREVISIONNELLES : = Nb de journées prévisionnelles retenues par le financeur dans le dernier arrêté	280320	280320	280320	271560
NOMBRE DE JOURNEES REALISEES	277695	283415	273453	266706
ECARTS	-2625 -0,94%	3095 1,10%	-6867 -2,45%	-4854 -1,79%
NBR DE POSTES EDUCATIFS REELS	28,95	27,49	22,8	21,17
NBR D'ENFANTS SUIVIS PARTS	30,41	30,33	32,86	35,13
NBR D'ENFANTS PARTS ACCORDES AU BUDGET				30 mes. Class. + 14 pour mes. Semi-renf. et 7 mesures renf.
NBR DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE (hors AED-R à/c/ du 01/09/2015)	1094	1119	1131	1121

En nbre de journées
En %

• Situation des jeunes à la sortie

SITUATION DES JEUNES A LA SORTIE	JUDICIAIRE		ADM.		TOTAL GENERAL	
	NOMBRE D'ENFANTS	RATIO	NOMBRE D'ENFANTS	RATIO	NOMBRE D'ENFANTS	RATIO
PLACEMENT EN ETABLISSEMENT	30	0,12	6	0,04	36	0,09
PLACEMENT FAMILIAL						
TIERS DIGNE DE CONFIANCE SANS SUIVI						
AUTONOMES	201	0,80	123	0,85	324	0,82
AUTRES SERVICES AEMO OU IOE	21	0,08	7	0,05	28	0,07
PRISON						
DECES						
AUTRE (préciser)						
AED judiciairisées			8	0,06	8	0,02
	252		144		396	

• Mineurs par âge, sexe, selon la nature des presta-

TRANCHES D'AGE	0-3 ANS		4-6 ANS		7-9 ANS		10-12 ANS		13-15 ANS		16-18 ANS		TOTAL	
	AED	JUD	AED	JUD	AED	JUD	AED	JUD	AED	JUD	AED	JUD	AED	JUD
GARCONS	8	34	30	59	33	75	45	91	64	89	40	63	220	411
FILLES	7	34	6	51	17	62	33	75	44	71	37	53	144	346
TOTAL	83		146		187		244		268		193		1121	

Au niveau de la petite enfance, la différence entre les deux prestations est significative. C'est le souci accru du besoin de protection du petit enfant dans le cadre judiciaire qui prime, compte tenu des situations d'extrêmes fragilités du lien parents/enfants. Cette surreprésentation de la petite enfance est liée au besoin important de soutien à la parentalité et de guidance. La présence au service de compétences professionnelles spécifiques (poste d'EJE) à cette tranche d'âges est un réel atout.

• Durée des prises en charge terminées

	2015		
	JUDICIAIRE	ADMIN	TOT
1 à 6 MOIS	19	6	25
6 à 12 MOIS	41	26	67
12 à 24 MOIS	94	47	141
24 à 36 MOIS	60	35	95
+ DE 36 MOIS	38	30	68
			396

Seulement un tiers des mesures durent moins d'un an. Pour près de la moitié des mesures, la durée moyenne est de deux à trois ans. Et pour quasi un quart des mesures il s'agit des mesures dépassant trois ans. Il est constaté que pour près de 80% des mesures, la durée s'est raccourcie comparé à l'année précédente.

Cependant il est souligné paradoxalement que le nombre des mesures longues a augmenté de 5 points.

Fort de ce constat d'augmentation constante du nombre de mesures longues d'année en année, la direction a fait le choix, fin 2015 de lancer une analyse sociologique des mesures de plus de 3 ans.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie du service

La nouvelle organisation du service mise en place suite à l'ouverture du dispositif d'AEDR en septembre est en phase de rodage pour pouvoir constituer un cadre de référence pertinent au travail essentiellement individuel en milieu ouvert.

La prestation AED R est montée en croissance entre le mois de septembre et le mois de novembre.

Autre point marquant : les 50 ans du service, dignement fêtés avec la participation active de tout le personnel ; photos, témoignages, souvenirs et partage remplirent cette belle journée festive.

Enfin, c'est le départ à la retraite en octobre 2015 du Directeur en poste depuis 18 ans qui a été l'événement marquant de l'automne et conjointement, l'arrivée d'une Directrice commune pour toutes les 6 prestations de Mulhouse et Colmar.

3.3. Travail avec les familles

La gestion des conflits intra familiaux occupe une place majeure dans les problématiques familiales où l'enfant est souvent mis en difficulté pour l'exercice des droits de ses parents ou même impliqué dans des processus de conflit de loyauté voire d'aliénation parentale dans les situations extrêmes.

Pour une part importante des parents, c'est la posture parentale même qui nécessite un étayage et un apprentissage. C'est dans cette optique que le projet de soutien à la parentalité « Petite enfance » a été reconduit avec les améliorations issues du bilan fait avec les parents et les TS concernés.

3.2. Partenariat

Le partenariat est un axe stratégique pour le service dont l'implantation sur le territoire est majeure. Aujourd'hui l'information circule de manière satisfaisante entre les Espaces solidarité, la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le service en ce qui concerne : les attributions des mesures, la prise en charge effective et la fin de l'accompagnement.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION

En mars 2015, AUDIT : la PJJ a audité le service de Colmar. Ce dernier n'a pas été réalisé avec le CD compétent. Les professionnels ont été rencontrés dans le cadre d'entretiens individuels et collectifs.

Outre le constat d'un service ouvert sur son environnement et ancré sur son territoire, c'est aussi la qualité du service rendu qui a été mis en exergue.

Par ailleurs, afin d'améliorer l'observation commune de la protection de l'Enfance dans une logique de mutualisation des systèmes d'informations, l'ARSEA a adhéré à la proposition du service de l'Aide Sociale à l'Enfance d'utiliser la licence départementale du logiciel Solis.

L'objectif est de créer un dossier unique du bénéficiaire qui devrait faciliter la communication avec les partenaires, mais surtout devenir un outil de pilotage

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/15

Ressources humaines au 31/12/2015 : CDI

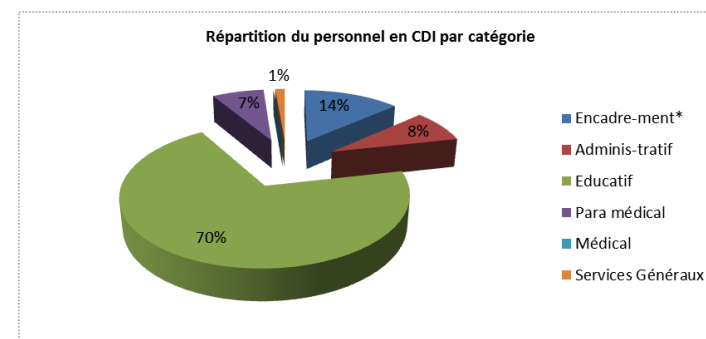
CDI

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

CDI	2013	2014	2015
	34,53	34,06	37,11

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2013	2014	2015
34,53	34,06	37,11



Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement*	Admis-tratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	37,11	5,00	3,00	25,92	2,69		0,50
CDD remplacement	3,70		0,40	3,30			
Contrats aidés	1,00			1,00			

Le plan de formation professionnelle continue a permis à l'équipe AED de participer à la formation « Evaluer en Protection de l'Enfance », de Mr ALFÖLDI.

Les formations en approche systémique se poursuivent pour deux travailleurs sociaux. Les trois psychologues ont pu approfondir des points théoriques. L'Assistante de Direction a entamé une licence en Ressources Humaines.

6. CONCLUSION

2015 aura été une année de mouvements dans l'organisation et la vie du service. L'audit PJJ et la mise en place du logiciel Solis a été une source supplémentaire d'énergie pour une progression partagée.

Le fait d'avoir intégré une prestation renforcée a enrichi notre panel de dispositifs au profit des bénéficiaires et mis le service en état de réflexion pour répondre à cette diversification nécessaire de la commande administrative qui fait écho à des besoins repérés.